

## ► Apiculture

# Des ruches au pot de miel, l'après travail des abeilles

Vendredi 4 octobre a eu lieu une journée d'information et de démonstration, organisée par l'ADA BFC (Association pour le développement de l'apiculture en Bourgogne Franche-Comté), sur la thématique de l'extraction, le conditionnement et la qualité du miel. Une journée sur l'exploitation de Martial Dumant, apiculteur à Champigny.



Martial Dumant a présenté son exploitation et son matériel aux apiculteurs et membres de l'ADA BFC présents.

plottation agricole», poursuit Jean-Baptiste Maltraux. Puis, les aspects techniques avec l'équipement d'extraction ont été

abordés. « Il y a toute une discussion autour du travail effectué, le fonctionnement et les capacités de la machine, à quoi l'apiculteur veille pour que le produit soit travaillé et conservé dans des conditions optimales en vue de la commercialisation », ajoute-t-il.

### Une démonstration d'extraction du miel

Une démonstration d'extraction du miel a ensuite été faite, avec la chaîne d'extraction. À l'aide du déboxer, la machine sort les cadres de la hausse, puis ces derniers se dirigent vers la désoperculeuse afin de retirer les opercules des cadres. Ceux-ci sont ensuite envoyés dans le convoyeur qui les amène vers l'extracteur. « Le miel y est récolté et acheminé via un système de pompe et de tuyaux vers le maturateur », complète le technicien apicole de l'ADA BFC. Le miel

reste ensuite 24 heures dedans avant d'être mis dans des fûts, puis mis en pots.

Plus tard, dans la journée, une intervention "Des apiculteurs associés", une structure qui défend et valorise les miels produits dans le secteur, a eu lieu. « Les démarches qualifiées, de traçabilité, les niveaux d'exigence, ce que l'on constate lorsque des achats sont faits, ce qui est bon ou non, tout est exposé. Pour que les apiculteurs, lorsqu'ils vont ensuite travailler sur leurs exploitations, puissent mettre en place les actions nécessaires pour s'améliorer, si besoin », indique Jean-Baptiste Maltraux. Une réflexion sur les démarches collectives est aussi ressortie « puisque l'apiculture, ce sont des investissements. Et, selon les contextes, une organisation collective peut vraiment être un atout pour limiter ces investissements et faire face à des situations de commercialisation qui peuvent être difficiles ».

**Une production compliquée cette année**  
Cette journée était aussi l'occasion de faire un point sur la production de l'année. « On a fait très peu de miel de printemps au niveau de la Bourgogne Franche-Comté », constate Jean-Baptiste Maltraux. « Le miel d'acacia est quasiment inexistant et le peu qui aura été fait sera en grande partie déclassé en miel de fleurs ou forêt. Les seules miellées qui se sont faites sont des miellées d'été, qui n'ont pas été très longues avec la canicule qui a desséché les fleurs ».

Selon l'ADA BFC, « sur 15 000 colonies, 350 sont mortes de faim durant la canicule, dans la région BFC ».

CHRISTOPHER LEVÉ



Les cadres sont placés dans la désoperculeuse afin de retirer les opercules qui empêchent le miel de sortir.



Les cadres vont ensuite jusqu'à l'extracteur où le miel est récolté puis acheminé vers le maturateur.

### Des balances communicantes pour les ruches

Pour notamment éviter que les colonies meurent de faim, comme cela a été le cas durant la canicule, l'ADA BFC dispose de balances communicantes « qui remontent quotidiennement des informations, ce qui permet aux apiculteurs de suivre le déroulement de la saison, s'il y a miellée, s'il y a perte de poids car les abeilles n'ont pas accès à des ressources alimentaires... Ce dispositif permet à l'apiculteur d'être plus réactif », commente Jean-Baptiste Maltraux. « Quand il voit qu'il est nécessaire de mettre des hausses ou d'adler nourrir les abeilles, il n'a pas besoin d'aller sur le rucher pour se renseigner car il a l'information via la balance ».

Un nouveau moyen de travailler pour les apiculteurs qui s'ajoute aux ruches connectées disposant de capteurs pour la température à l'intérieur de la ruche afin d'informer l'apiculteur sur la présence ou non de couvain.